

Un témoignage

Autor(en): **Kunz, M.W.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **36 (1956)**

Heft 3

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-887736>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Un témoignage

Déclaration faite récemment par M. W. Kunz, Consul de Suisse à Mulhouse, à l'occasion d'un déjeuner des membres du Haut-Rhin de la Chambre de commerce suisse en France.

Nous avons tous constaté, pendant les deux derniers conflits mondiaux, combien toutes les nations du monde sont dépendantes les unes des autres et combien leur niveau de vie baisse lorsque, même sans avoir une part active dans un conflit armé, elles se trouvent coupées des courants commerciaux internationaux et intercontinentaux. L'autarcie économique, même en période de paix, est un non-sens qui a pour conséquences immédiates et inéluctables une augmentation de la somme de travail à fournir par chacun en même temps qu'un abaissement corrélatif de son niveau de vie.

En d'autres termes, aujourd'hui moins que jamais, nous ne pouvons, les uns ni les autres, vivre en vase clos, mais devons tout mettre en œuvre pour développer les échanges dont l'action fertilisante s'étend à tous ceux qui y participent. Il fut un temps où chaque pays considérait que la solution idéale pour lui était de s'assurer une balance commerciale active avec l'étranger. La guerre nous a démontré ici encore que c'était une grave erreur que de vouloir uniquement exporter, sans contre-partie, car ce faisant on se vide de sa substance. En réalité, les marchandises se paient avec des marchandises et, pour prospérer, avancer dans la voie du progrès, dans la voie du bien-être, tant matériel que spirituel, dans la libération de la main-d'œuvre, il faut de la concurrence. Ainsi que l'a dit le grand économiste français Bastiat : « La concurrence, c'est la liberté. »

Malheureusement, trop d'entraves de toutes sortes s'opposent aujourd'hui encore aux échanges et au jeu salutaire de la concurrence. D'aucuns jouissent d'un petit monopole et grâce à lui vivent dans une douce quiétude ; ils veulent le conserver. D'autres craignent de faire l'effort nécessaire pour affronter la concurrence et résistent pour que soient maintenues les entraves aux échanges internationaux : le contingentement, les restrictions monétaires, la pénurie de crédit, etc.

En orientant, comme je le crois, son activité dans cette direction, la Chambre de commerce suisse en France poursuit un but aujourd'hui plus éminemment utile que jamais. En groupant ses adhérents qui ont un intérêt identique au développement des échanges franco-suisse et qui doivent y trouver la juste récompense de leur génie commercial ou industriel, en parlant en leur nom, sa voix devient singulièrement plus forte que celle de l'individu isolé. Son expérience, ses relations, ses contacts avec les administrations compétentes, lui permettent aussi de défendre les justes causes de ses adhérents souvent mieux que les intéressés ne pourraient le faire eux-mêmes. Ses publications, ses informations renseignent les adhérents au fur et à mesure, dans le domaine mouvant de l'économie franco-suisse.

Voilà les raisons qui me font souhaiter ardemment que votre Compagnie, Monsieur le Directeur général, prenne une ampleur de plus en plus grande, afin que, dans l'intérêt commun, elle puisse parler et se faire écouter avec une autorité de plus en plus forte. Il n'échappe, en effet, à personne qu'aujourd'hui comme hier la sympathie va aux forts.

Il est inutile de souligner que cette activité doit trouver un terrain exceptionnellement fertile dans ce département du Haut-Rhin limitrophe de la Suisse. De par leur similitude de caractère, de traditions, les commerçants et industriels de cette région sont tout naturellement désignés pour prendre une part prépondérante dans les courants commerciaux entre la Suisse et la France et à en tirer les profits normaux. Chacun sait ici que le client suisse est difficile, voire pointilleux, mais chacun sait aussi qu'il ne sait pas seulement exiger, mais aussi et surtout tenir.

Aussi, si la réunion d'aujourd'hui pouvait fortifier encore la Chambre de commerce suisse en France, pendant de la Chambre de commerce française pour la Suisse à Genève, et si, par là, elle était de nature à stimuler le mouvement de personnes, de capitaux et de biens entre les deux pays, à débayer les entraves et à forcer au besoin les obstacles, j'en serais particulièrement heureux.